



Association Suisse
de l'industrie des
Graviers et du
Béton



LES GRAVIÈRES
EN TANT QU'OASIS
NATURELLES



LES GRAVIÈRES ET CARRIÈRES SONT CONSIDÉRÉES AUJOURD'HUI COMME DES OASIS NATURELLES DANS LE PAYSAGE CARACTÉRISÉ PAR L'INDUSTRIE, L'HABITAT ET L'AGRICULTURE. NATURELLEMENT, LES CENTRES D'EXPLOITATION LAISSENT AUSSI DES TRACES DANS LE PAYSAGE. CEPENDANT, LES GRAVIÈRES ET CARRIÈRES SONT DANS LA RÈGLE REMBLAYÉES, RECVITIVÉES ET BIEN INTÉGRÉES DANS LE PAYSAGE.



Etant donné que nous tous utilisons constamment du gravier sous forme de béton et d'asphalte, il est intéressant de montrer comment économie et écologie se complètent dans l'exploitation des gravières. Et ce aussi en considération du fait qu'en Suisse nous avons affaire à des paysages de culture et que les paysages dans leur état originel se font rares.

L'exploitation et la recultivation d'aires de gravières sont planifiées méthodiquement, les gravières pouvant déjà peu de temps après la fin de l'exploitation constituer des biotopes d'une grande valeur écologique. C'est pourquoi les autorités cantonales et organisations de protection de la nature n'insistent plus pour que les gravières soient recultivées le plus vite possible et que les terrains fertiles soient remis aux agriculteurs en vue du faire-valoir. Au contraire, on déploie aujourd'hui, dans des centres d'exploitation en activité et des aires de décharge, sur une base volontaire, d'énormes efforts en faveur de la nature

Une plus-value pour la nature

Les gravières, carrières et remblayages représentent de vastes possibilités pour la nature. Et ce aussi dans les sites d'exploitation des secteurs agricoles écologiquement vidés du Plateau. Des espèces animales et végétales typiques, qui devraient en principe vivre sur des sols alluviaux, occupent, en tant qu'espèces pionnières, des gravières à l'air libre. Pour survivre, elles ont besoin de mares sans végétation, de stations rudérales, de parois escarpées non peuplées, etc.: tous biotopes qui se forment incidemment dans des gravières ou sont créés volontairement avec un excavateur. Etant

donné que chez nous la plupart des cours d'eau ont été rectifiés artificiellement, les centres d'exploitation représentent d'importants sites de remplacement pour ces paysages alluviaux disparus et fournissent une notable contribution à la biodiversité. De même, de nombreuses espèces animales et végétales de nos paysages traditionnels de culture y trouvent de nouveaux biotopes. En résumé, on peut affirmer que la valeur des centres d'exploitation pour la nature réside avant tout dans le grand dynamisme qui s'y déploie et qui naturellement ne se trouve plus guère dans le fond des vallées en dehors des gravières.

Perspectives créatrices dans l'exploitation

Des activités ciblées et régulières par le personnel d'exploitation permettent de créer à l'échelle nationale pendant la phase d'exploitation beaucoup de biotopes pour de nombreuses espèces animales et végétales. Ainsi par exemple ont été aménagés dans le cadre d'une seule opération pour la protection de la nature dans une gravière plus de 180 nouveaux petits étangs et mares, de grandeur variable, peuplés d'innombrables amphibiens, reptiles, mammifères et insectes. De même, des espèces rares, telles que petit gravelot, hirondelle de rivage, crapaud calamite ou criquet trouvent des biotopes appropriés grâce à cet engagement de la branche des gravières et des carrières.

Gravières comme sites didactiques

Afin d'informer le public sur la grande valeur des gravières, divers chefs d'entreprise ont commencé à donner sur place, à l'aide de sentiers pédagogiques, de parcs naturels et de sites didactiques, une vue d'ensemble de la création de valeur générée en faveur de l'économie et de la nature. Un nombre croissant de classes d'école, d'associations et autres organisations profitent de ces offres. Dans bien des écoles, la visite de la gravière toute proche est devenue un élément permanent du programme d'enseignement.

« Fondation Nature et Economie »

La Fondation Nature et Economie a été créée en 1995, à l'occasion de l'Année européenne de protection de la nature, par l'Office fédéral de l'environnement OFEV (à l'époque OFEFP) et diverses Associations économiques dynamiques. Au nombre de ces pionniers comptait aussi l'ASGB, organisation prédécesseuse de l'actuelle Association suisse de l'industrie des Gravieres et du Béton (ASGB). La Fondation a pour but de distinguer et certifier 1'000 aires de firmes aménagées dans le respect de la nature. Le nombre d'aires de firmes répondant à cette exigence dépasse déjà de beaucoup les 300. Etant donné que les entreprises de gravières et carrières manifestent un vif intérêt pour ce certificat, environ 100 aires ont déjà mérité cette distinction. Pour acquérir la certification, les centres d'exploitation

dynamiques doivent satisfaire, spécialement dans le secteur de la planification, à des conditions imposées notablement plus sévères que pour d'autres firmes.

On exige des entreprises de gravières et carrières une planification d'accompagnement écologique annuelle. Parallèlement à la planification technique d'exploitation et de décharge, on tient compte aussi des objectifs écologiques. C'est une aubaine tant pour la nature que pour l'exploitation de gravière. Sont créés constamment et sur divers sites de nouveaux biotopes proches de la nature, tels que jachères, mares, petits bosquets, etc. Idéalement, entre aussi en considération lors des planifications écologiques d'accompagnement l'environnement proche autour des secteurs d'exploitation. D'où la possibilité de mettre en réseau sur de grands espaces différents biotopes tels qu'étang, forêt, prairie maigre, etc.

